



Site web: www.fo-dgfip-sd.fr/084/

Avignon, le 14 février 2012

COMPTE RENDU DE LA CAPL N° 2 DU 14 février 2012

MUTATIONS DES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES CATEGORIE B (FILIERE GESTION PUBLIQUE)

AU 1^{er} AVRIL 2012 :

12 demandes ont été étudiées lors de cette CAPL :

- 9 demandes internes,
- 3 arrivées dans le département.

Sur les 9 demandes internes, seulement 3 ont été satisfaites :

1 agent du service CEPL de la DDFIPest affecté à la Cellule Qualité Comptable

1 agent de la Paierie Départementale est affecté au CFP de Cavaillon

1 agent du CFP de Monteux est affecté sur l'Equipe de Renfort Départementale

6 demandes internes n'ont pas pu être satisfaites du fait de la non vacance des postes souhaités, et de l'application des textes en vigueur.

Sur les 3 arrivées dans le département, 2 agents ont obtenu leur 1^{er} vœu. Le 3^{ème} a été affecté sur son 3^{ème} vœu.

Les CFP d'Avignon Centre Hospitalier, de Vaucluse Amendes et le service CEPL de la DDFIP vont donc accueillir un nouveau collègue.

Nous avons fait part à la Direction de notre étonnement quant au faible nombre d'arrivées dans notre département alors qu'il y avait plus de 9 postes de cadres B vacants avant la tenue de cette CAPL et alors même qu'il reste à ce jour 30 agents (ex DGCP) inscrits sur le tableau de classement des demandes pour convenance personnelle. La Direction nous a répondu qu'elle se satisfaisait de ces 3 arrivées et qu'elle ne pouvait qu'avancer des hypothèses pour expliquer cet état de fait.

Nous avons également relayé le désarroi dans lequel se trouvent certains de nos collègues qui ont formulé une demande de mutation interne non pour rejoindre une affectation qui les intéresse mais pour fuir un poste où la surcharge de travail est devenue insupportable.

Néanmoins, la Direction s'étant engagée à soutenir par le biais des membres de l'Equipe de Renfort les CFP et les Services qui restent déficitaires à l'issue de cette CAP et dans la mesure où les nouveaux arrivants ont obtenu une relative satisfaction dans leurs affectations nous avons décidé de voter en faveur de ce mouvement.

Vote :

FO. : POUR

CGT : ABSTENTION

Solidaire : ABSTENTION

Petit rappel :

Parce que les comptes rendus sont diffusés sur les sites internet et que nous respectons la volonté de certains de ne pas y figurer, les représentants FO DGFIP ne dévoilent pas les noms des agents concernés.

Les collègues sont avertis directement à l'issue des CAP.

La liste sera consultable sur Ulysse Vaucluse, l'intranet de la DGFIP, à la rubrique actualité locale.

Vous pouvez toutefois contacter vos élus afin d'obtenir tous renseignements à propos de l'établissement des ces listes.

Votre Représentant FO-DGFIP : Damien PERASSE

Etait aussi présente : Mireille COMPAGNAT